



- ▶ Où en sommes-nous ?
- ▶ Les prochaines étapes
- ▶ Un redémarrage imminent
- ▶ La vie du site

## Lettre d'information n° 8

Avril / mai 2020

*Chers clients, Chers lecteurs,*

*Cette lettre d'information a été créée pour vous tenir informés, chaque mois, de l'évolution de la société ainsi que de l'avancée des travaux de modernisation de l'usine Inertam.*

### Où en sommes-nous ?

Les travaux se sont poursuivis dans le contexte sanitaire particulier et tous les équipements mécaniques de la nouvelle ligne de préparation de charges sont à présent installés dans la zone confinée. Par ailleurs, une nouvelle ligne d'injection de matières combustibles a été placée à l'extérieur de la zone. Cette ligne additionnelle vise l'affinage de la préparation des déchets pour réduire au maximum à la source les émissions de dioxyde d'azote dans les fumées.

De plus, toujours dans la zone de préparation de charges, un nouveau palan a été mis en place et sera bientôt raccordé électriquement. Cet équipement vient remplacer le précédent qui était devenu obsolète et dont les pièces de rechange n'étaient plus disponibles chez le fournisseur. Un contrôle réglementaire sur le palan est prévu prochainement de façon à ce qu'il soit complètement opérationnel et utilisable pour le redémarrage.

Le remontage depuis la sortie du four jusqu'à la post combustion a été effectué au mois d'avril et le montage de la post combustion et des carneaux de l'équipement de « deNOx » est en cours de finalisation. S'en suivra le raccordement des tuyauteries et des équipements électriques des différents périphériques (cuve d'urée, réseau d'eau, contrôle-commande, etc).

Le four étant déjà en place, les opérations de remise en service de l'ensemble des utilités (eau, air, groupe hydraulique, électricité...) ainsi que les torches à plasma ont été lancées pour permettre une mise en chauffe de l'installation avant la fin du mois de juin.

Parallèlement, un groupe de travail a été créé pour la rédaction des modes opératoires et la formation du personnel d'exploitation à l'utilisation des nouveaux équipements pour assurer une remise en route de l'installation dans les meilleures conditions.



Pièces convoyeur des déchets

### Les prochaines étapes

- ▶ Finalisation des raccordements mécaniques et électriques des équipements de la préparation de charges et de l'équipement de « deNOx ».
- ▶ Début des vérifications, tests de boucles, des essais et réglages de différents équipements.
- ▶ Mise en chauffe de l'usine en vue de son redémarrage début juillet.

## Un redémarrage imminent

Après plusieurs mois de travaux, le redémarrage de l'installation est à présent imminent. L'usine sera remise en marche la première semaine de juillet.

Une fois le protocole de remise en route progressive de l'installation effectué et la vérification de l'ensemble des équipements réalisée, l'usine pourra reprendre la production avec un objectif à terme de vitrifier 6.000 tonnes par an de déchets amiantés.

Dans un premier temps, la priorité sera donnée à la résorption d'une partie du stock des déchets d'amiante présents sur le site, puis progressivement Inertam acceptera la réception de nouveaux déchets d'amiante.



Equipement postcombustion

Le nouveau procédé de la zone de préparation des charges a été simplifié au maximum afin de minimiser les interventions humaines pour la maintenance des équipements et faciliter l'acheminement des déchets jusque dans le four pour éviter des arrêts intempestifs de la chaîne de production.

Par ailleurs, l'étanchéité des équipements de convoyage des déchets a été renforcée afin de limiter drastiquement l'empoussièrement dans cette zone confinée et ainsi augmenter significativement la disponibilité de l'usine.

La modernisation et la fiabilisation des équipements de la zone de préparation des charges permettront de traiter de façon souple et robuste de grandes quantités de déchets amiantés, quelles que soient leur nature et leur composition.

Inertam, va ainsi pouvoir poursuivre sa mission dans les meilleures conditions en offrant une solution durable et responsable à tous les propriétaires ou détenteurs de déchets d'amiante.

## La vie du site

Comme pour toutes les activités, l'épidémie de la COVID-19 a bousculé notre organisation de travail. Afin de garantir les meilleures conditions de sécurité pour le personnel et celui des entreprises extérieures intervenant sur le site, l'entreprise a mis en place des solutions concrètes pour chaque situation de travail :



- ▶ Maintien du télétravail et des réunions en distanciel dans la mesure du possible ;
- ▶ Location de bungalows supplémentaires pour les entreprises extérieures ;
- ▶ Décalage des horaires pour limiter l'affluence sur site ;
- ▶ Limitation du nombre de personnes pouvant être simultanément présentes dans les locaux fermés ;
- ▶ Mise à disposition de matériels tels que gel hydro alcooliques, produits désinfectants virucides, écran plexiglas, gants, masques, etc dans les bureaux, salles communes, véhicules etc.

L'ensemble de ces mesures mises en place a permis d'assurer la continuité des travaux en toute sécurité et de respecter le planning.